

**Avis d'Appel Public à la Concurrence  
ATTESTATION DE PUBLICATION**

Document généré le **lundi 23 décembre 2019 à 13:54**

S-PA-702311 21/01/20 *Avis en attente de pli*

2019-S-0064/BO 23/12/19 **Procédure Ouverte**

**COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Valérie THORRAND**

Numéro de la consultation : 2019-S-0064 DIAGNOSTIC AMIANTE

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 23/12/19	23/12/19	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

**Service : CP**

**Référents : Valérie THORRAND**

**Classification CPV :**

Principale : **79311000** - Services d'études

**AVIS DE PUBLICITE**

**COMMUNE DE MARTIGUES**

M. Patrick CRAVERO - Huitième Adjoint en charge

des Travaux et de la Co

Hôtel de Ville

avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél : 04 42 44 33 33

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 80 000,00 €

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet** **Numéro de la consultation : 2019-S-0064 DIAGNOSTIC AMIANTE**

**Référence** 2019-S-0064/BO

**Type de marché** Services

**Mode** Procédure adaptée

**Lieu** MARTIGUES

**d'exécution** 13500 MARTIGUES

**Durée** 12 mois

**DESCRIPTION** Dans le cadre de programmes de travaux de rénovation et de mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public, la Ville de Martigues va devoir fournir des diagnostics Amiante avant travaux, aux entreprises qui seront amenées à intervenir sur les différents sites. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique.

**Code CPV principal** **79311000** - Services d'études

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

**Forme**

Prestation divisée en lots : Non  
Les variantes sont refusées

**Quantité ou étendue**

Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an. La durée de la période initiale des prestations de 1 an. Nombre de périodes de reconduction fixé à 1, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 2 ans.

Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 40 000,00 euro(s)

**Conditions relatives au contrat**

**Cautionnement** Aucune clause de garantie financière prévue.

**Financement** Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes..

**Forme juridique** Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)  
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)  
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
55 % : Prix des prestations noté selon le BPU remis par le soumissionnaire  
45 % : Valeur technique notée selon le mémoire technique

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur administratifs

COMMUNE DE MARTIGUES  
D.G.S.T - Direction Commande Publique- Service Commande Publique  
Hôtel de Ville  
tél: 04 42 44 31 95 ou 32 64 / 37 26  
13692 Martigues

**techniques**

COMMUNE DE MARTIGUES  
D.G..S.T.- Direction Bâtiments  
M. DOS SANTOS-COSTA Manuel  
tél 04 42 44 33 71  
13692 Martigues

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

**Offres**

Remise des offres le **21/01/20 à 12h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **150 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2019-S-0064 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Marseille  
22,24 rue Breteuil  
13006 Marseille  
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87  
[greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :  
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

